

Carte Nationale d'identité

A compter du 14 mars 2017 les cartes nationales d'identité (CNI) seront délivrées dans le cadre d'un processus dématérialisé identique à celui des passeports. Les usagers ne déposeront plus leurs demande de CNI en mairie de Vendegies mais dans toute mairie équipée d'un dispositif de recueil: les plus proches sont Le quesnoy - Le Cateau - Cambrai - Valenciennes.

La mairie vous accompagnera dans cette démarche imposée par les services de l'état..

Tutoriel d'explication de la nouvelle procédure : <http://dai.ly/x59twuy>